

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 24 JUIN 2026

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**AGHJUNTA D'UNA TARIFFA D'ANALISI CAEV (ELISA) À U
CATALOGU DI E PRESTAZIONI DI I LABURATORII
CISMONTE È PUMONTE IN U QUADRU DI U PRUGETTU
GENOTY'CAPRA**

**AJOUT D'UN TARIF D'ANALYSE CAEV (ELISA) AU
CATALOGUE DES PRESTATIONS DES LABORATOIRES
CISMONTE ET PUMONTE DANS LE CADRE DU PROJET
GENOTY'CAPRA**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Par délibération n° 25/097 CP du 23 juillet 2025, la Commission Permanente a adopté le projet « GENOTY'CAPRA – le génotypage des animaux pour une meilleure gestion de la variabilité génétique et des performances de la race caprine Corse », porté par l'ODARC.

Ce programme pluriannuel, prévu sur une durée de cinq ans (2025-2029), vise à renforcer la gestion génétique et sanitaire de la race caprine corse, élevée de manière extensive et contribuant au maintien de l'activité rurale.

Dans le cadre du volet sanitaire du programme, le laboratoire du Cismonte sera chargé de réaliser les analyses sérologiques des prélèvements sanguins relatives au CAEV et à la paratuberculose.

Il assure déjà les analyses de coprologie destinées à l'étude de la résistance aux strongles gastro-intestinaux, intégrées aux travaux de suivi sanitaire et génétique des troupeaux.

Toutefois, l'analyse CAEV (ELISA), réalisée dans le cadre de ce programme, ne figure pas dans le catalogue des tarifs des prestations des laboratoires Cismonte et Pumonte adoptée par délibération n° 26/023 CP du 25 mars 2026.

Compte tenu de la durée du programme, prévue sur la période 2025-2029, il apparaît nécessaire d'intégrer ce tarif.

Il est proposé d'ajouter le tarif suivant :

- CAEV (ELISA) : 7,63 € HT.

Il est précisé que ce tarif ne bénéficie pas de la participation prévue au titre de l'aide aux analyses en santé animale de la Collectivité de Corse, par délibération n° 25/190 CP du 17 décembre 2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.